

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU VENDREDI 23 MAI 2025

à COUCOURON

I – ACCUEIL

Le président Marc-Henri BOUCHET ouvre l'Assemblée Générale.

- Il présente les excuses d'Hervé SAULIGNAC, Fabrice BRUN et Vincent TREBUCHET, députés de l'Ardèche ; d'Anne VENTALON et Mathieu DARNAUD, Sénateurs de l'Ardèche.

Marc-Henri BOUCHET remercie les 130 personnes présentes à cette Assemblée Générale avec un hommage particulier pour :

- ✓ Les élus : Jacques GENEST Maire de COUCOURON,
- ✓ La représentante de l'État, Madame Anne BRONNER, Directrice de la D.D.T. Ardèche.

M. Jacques GENEST, en tant que maire de la ville hôte de notre AG, accueille chaleureusement les adhérents et intervenants, il présente sa commune et ses multiples équipements et activités économiques.

Le président présente les membres du Conseil d'Administration et leurs différentes responsabilités, rappelées ci-dessous :

Président : Marc – Henri BOUCHET

Président d'honneur : Gérard CHAURAND

Vice-Président délégué aux groupements de sylviculteurs : Hervé CHAPPAT

Vice-président délégué aux sylviculteurs privés individuels : Denis BLANCHARD

Trésorier : Christian PASCAL

Vérification des comptes : Michel AUDIGIER et Jean Louis TESTUD

FRANSYLVA 07

FORESTIERS PRIVES DE France

145 Avenue Georges BRASSENS CS 30418

26504 BOURG LES VALENCE CEDEX

TEL : 01.47.20.08.87

Courriel : ardeche@fransylva.fr



RAPPEL : les appels téléphoniques sont gérés par le standard de la Fédération FRANSYLVA au 01 47 20 08 87 du lundi au vendredi de 9h à 17h30 qui, si nécessaire, transmettra toute demande à l'administrateur concerné et/ou au secrétariat.

Répartition des domaines de responsabilité et représentation des membres du CA :

Responsabilité/Représentation	DESIGNES	SUPPLEANTS
Communication et informatique	Laurent WILLIOT	
SAFER	Denis BLANCHARD	
FÉDÉRATION DE CHASSE	Denis BLANCHARD	
FÉDÉRATION DE PECHE	Denis BLANCHARD	
Région AURA	Marc-Henri BOUCHET	Hervé CHAPPAT Denis BLANCHARD
Conseil Départemental 07	Marc-Henri BOUCHET	Hervé CHAPPAT Denis BLANCHARD
Scolaire	Marc-Henri BOUCHET	
Coopératives forestières	Marc-Henri BOUCHET	
Experts forestiers	Jean Louis TESTUD	
Notaires	Marc-Henri BOUCHET	
Communes forestières	Jean Louis TESTUD	Marc-Henri BOUCHET
ONG environnementales	Jean Pierre NEY	Marc-Henri BOUCHET
Intercommunalités	Marc-Henri BOUCHET	
Assurances	Bernard VEYRE	
Natura 2000	Jean Pierre NEY	Marc-Henri BOUCHET Denis BLANCHARD

Après plusieurs années en décalage calendaire en raison du COVID, un rythme normal sera repris pour les assemblées générales annuelles : **l'assemblée générale 2026 est prévu en mars/avril**

En 2025 les jeux olympiques et paralympiques puis la réouverture de Notre Dame de Paris ont permis de mettre en lumière les défis relevés par la filière forêt-bois : s'assurer une présence significative de bois français au cœur des édifices olympiques et l'utilisation de chênes français, donnés par les forestiers pour restaurer la cathédrale.

D'autre part, il est à noter que les propriétaires forestiers privés sont bien gardiens des nombreux services que la forêt rend à la société, à l'économie et à l'environnement.

Enfin, la filière bois est désormais rattachée au Ministère de la Transition Écologique (au lieu du Ministère de l'Agriculture). Nous n'avons pas encore complètement mesuré les changements ainsi induits pour la filière (menaces et/ou opportunités),

Soyez assurés que FRANSYLVA avec les équipes permanentes de la fédération parisienne et les élus bénévoles en régions et en départements, œuvrent avec passion au juste équilibre entre l'adaptation au changement climatique dans nos forêts, les besoins en bois de notre société, la pérennisation des 417,000 emplois de notre filière qui, malheureusement, présente une balance commerciale déficitaire de 8 milliards d'euros.

II - LES GRANDS DÉFIS DU FORESTIER ET LES MISSIONS DU SYNDICAT :

- **Les grands défis auxquels fait face le forestier restent :**
 - L'impact du changement climatique sur la forêt :
 - Dépérissement
 - Tempête, orage, incendie
 - Attaques sanitaires
 - Les regroupements soit fonciers soit de gestion
 - Les réponses aux attentes sociétales
 - Sa contribution aux travaux spécifiques suivants :
 - Les voies d'accès communales
 - L'aide aux développements des emplois forestiers
 - La recherche de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique (danger principal : le cerf). Affirmation de l'opposition à l'introduction de nouvelles espèces prédatrices : chamois, bouquetins, etc...)
- **Les missions du syndicat :**
 - Représenter, défendre, promouvoir les intérêts des Forestiers privés et accroître notre place d'interlocuteur référent,
 - Informer, former, accompagner et conseiller les forestiers privés dans la gestion durable de leur forêt,
 - Faire connaître et comprendre les enjeux actuels et futurs de la forêt française dans un contexte toujours plus complexe : la forêt au cœur des solutions d'avenir,

Le compte-rendu de l'assemblée générale 2024 à PRIVAS est adopté à l'unanimité.

FRANSYLVA 07

FORESTIERS PRIVES DE France

145 Avenue Georges BRASSENS CS 30418

26504 BOURG LES VALENCE CEDEX

TEL : 01.47.20.08.87

Courriel : ardeche@fransylva.fr



III - RAPPORT D'ACTIVITÉ : BILAN 2024

ACTIONS SYNDICALES :

NIVEAU EUROPEEN :

FRANSYLVA est membre de la Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers (CEPF). Cet organisme nous représente auprès des élus européens, tout autant en amont c'est-à-dire lors de la préparation des textes législatifs qu'en aval pour tenter de lutter contre la surtransposition des directives européennes.

FRANSYLVA a participé aux négociations de définition des nouvelles normes d'obtention de la certification PEFC qui entrent en vigueur en 2025

NIVEAU NATIONAL :

Nos élus syndicaux nationaux ont défendu nos intérêts auprès de la représentation nationale pour :

- la loi de Finances 2025,
- le projet de loi d'orientation agricole

ASSURANCE RC (GENERALI) : La sinistralité est en forte augmentation notamment avec les opérateurs des réseaux (ligne électriques, fibre optique, routes...).

L'équilibre cotisations/indemnisations est rompu, il est à craindre une augmentation des cotisations et/ou des franchises

CONSEIL JURIDIQUE : la fédération a recruté une seconde juriste pour mieux vous conseiller dans un environnement qui se judiciarise.

INFORMATION : depuis juin 2024 tous nos adhérents reçoivent par mail les Newsletter de FRANSYLVA et de FORÊT DE FRANCE

REMISES COMMERCIALES : avec votre numéro d'adhérent vous avez, sur le site FRANSYLVA, des remises sur vos achats chez de nombreux fournisseurs de matériels forestiers, de même pour l'offre de gestion en ligne de vos forêts avec SYLVAMAP (intéressant pour impliquer les nouvelles générations dans la gestion forestière).

ACTIONS DE COMMUNICATION : la fédération a une nouvelle agence de communication ARTCHER plus performante pour atteindre les médias nationaux grand public qui, pour certains d'entre eux, boycottent systématiquement les forestiers.

FRANSYLVA 07

FORESTIERS PRIVES DE France

145 Avenue Georges BRASSENS CS 30418

26504 BOURG LES VALENCE CEDEX

TEL : 01.47.20.08.87

Courriel : ardeche@fransylva.fr



Les vols de bois en forêt se sont multipliés ces dernières années. FRANSYLVA a initié une campagne de communication nationale à ce sujet (radio, télé, journaux) et mis en place un numéro d'appel national pour recueillir les témoignages des propriétaires victimes :

NUMERO D'APPEL « VOL DE BOIS » : 01 47 20 90 58

Cette campagne a été largement relayée par les grands media nationaux ;

PARTENARIATS :

CNPF : un ingénieur 07/26 Stéphane GRULOIS et 4 techniciens Bruno PASTUREL, Frédérique CHAZAL, Guillaume MELE et Camille GEHANT (nouvellement arrivée) pour l'Ardèche sont à votre disposition gratuitement pour vous conseiller. Ils animent également des journées d'information et des formations FOGFOR/FRANSYLVA.

CNPF : SRGS un nouvel Schéma Régional de Gestion Sylvicole a été validé en 2024, cet outil encadre l'approbation de vos PSG et CBPS+

FRANCE BOIS FORET, l'interprofession nationale de la filière bois a lancé une campagne de communication intitulée « UTILE PAR ESSENCE » : voir

<https://franceboisforet.fr/conference-de-presse-demarche-dutilite-societale-de-la-filiere-foret-bois/>

FRANSYLVA SERVICES :

Notre filiale propose une assurance dommages (VERSPIEREN) dénommée SYLVASSUR avec deux options :

- « Reconstitution » devenu Sérénité avec 4 niveaux d'indemnisation (1,000, 3,000, 5,0000, et 7,0000 euros),
- « Patrimoniale » : (incendie seul ou (incendie + tempête) ou (incendie + neige) ou (incendie+ neige + tempête))

Notre filiale vous aide également à accéder aux divers financements mobilisables sous condition :

- France nation Verte
- Label bas Carbone
- Financements innovants

Un simulateur d'aide en ligne vous permet de rechercher les aides concernant votre projet :

<https://www.fransylva.fr/simulateur-aides-renouvellement-forestier.html#gsc.tab=0>

FRANSYLVA 07

FORESTIERS PRIVES DE France

145 Avenue Georges BRASSENS CS 30418

26504 BOURG LES VALENCE CEDEX

TEL : 01.47.20.08.87

Courriel : ardeche@fransylva.fr



NIVEAU DEPARTEMENTAL :

Renouvellement de la participation de FRANSYLVA07 au développement et renouvellement de la Bourse Foncière Forestière (B2F) pour les 5 années à venir (à consulter sur <https://www.b2f.ardeche.fr/> pour vendre, acheter, échanger des parcelles forestières).

En 2026 il vous sera possible, sur cette bourse, de poster une alerte par commune pour être informé des parcelles mises à la vente dans la commune qui vous intéresse,

Le Conseil Départemental de l'Ardèche a voté le nouveau Plan Départemental Forêt Bois de l'Ardèche (2024/2028) avec notamment : DFCI, aide au regroupement de propriétaires (ASAF, ASLGF), aide au financement des frais d'achat ou d'échanges (« frais de notaire ») de parcelles forestières contiguës à la vôtre tec...

Ce plan, très volontariste est consultable en suivant ce lien

<https://www.ardeche.fr/202-forets.htm>

Rubrique : « De quelles aides pouvez-vous bénéficier ? »

Participation à l'action du Département « 10.000 arbres pour la forêt ardéchoise ».

Activités des membres du CA :

Participation à plus de 53 réunions spécialisées et rencontres avec les partenaires : SAFER, Chasse, COP 07, CDPENAF, PNRMA, CDAF, ONF, CDESI, Communes Forestières, Chambre d'Agriculture, FANSYLVA AURA, 6 CA, Fédération Paris, AG nationales, notaires, députés, maires...

Communication externe : animation de conférences, journée découverte forêt en collège dans le cadre de l'opération « Un jeune, un arbre » avec le collège Notre Dame d'Annonay, nombreux articles dans la presse quotidienne régionale et les journaux spécialisés.

Un « Agenda forestier Ardèche » a été adressé à tous nos partenaires et adhérents n'ayant pas d'adresse électronique.

FORMATIONS FOGFOR : présentation de FRANSYLVA lors des formations FOGFOR et FRANSYLVA

Perspectives :

Le seuil de surface pour l'obligation de détenir un Plan Simple de Gestion (PSG) a été abaissé à 20 ha au lieu de 25 ha, les propriétaires concernés ont reçu un courrier de la part du CNPF pour les alerter sur cette obligation. Les techniciens CNPF vont devoir rédiger de nombreux nouveaux PSG,

Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) à 50 m de tout bâtiment : cette loi, certes contraignante, est favorable aux forestiers. En effet si elle est appliquée intégralement elle dégagera du temps et des moyens de lutte des pompiers pour mieux défendre la forêt au lieu de ne protéger les seuls immeubles. L'arrêté préfectoral de la Loi Incendie (07/2023) est à paraître en septembre 2025.

FRANSYLVA 07

FORESTIERS PRIVES DE France

145 Avenue Georges BRASSENS CS 30418

26504 BOURG LES VALENCE CEDEX

TEL : 01.47.20.08.87

Courriel : ardeche@fransylva.fr



A suivre en 2025/2026 :

- Problématiques des gestions groupées (1 ASAF Association Syndicale Autorisée Forestière et 5 ASLGF Association Syndicale Libre de Gestion Forestière en Ardèche),
- Accessibilité des massifs forestiers : Déclaration d'Utilité Publique ou Déclaration d'Intérêt Général : sécurisation juridique des routes forestières,
- Développement du solaire au sol en forêt (cartographie en cours, tête de file : Chambre d'Agriculture).
- Équilibre agro-sylvo-cynégétique
- Élaboration du Plan Départemental de Protection de la Forêt Contre l'Incendie 07 (2025/2035)
- Élargissement de l'opération nationale « Un jeune, un arbre » dans deux autres collèges du Département.
- Participation à la fête du bois de Mazan l'Abbaye et à l'opération FIBOIS « Vis ma vie de bûcheron »

FORMATIONS fin 2025 et 2026 :

Des formations en présentiel et sous forme de webinaires seront proposées sur les thèmes suivants :

- transmission (héritages en forêt)
- marquage et commercialisation de bois
- constitution d'un groupement forestier
- communication (pour les administrateurs)

FRANSYLVA 07

FORESTIERS PRIVES DE France

145 Avenue Georges BRASSENS CS 30418

26504 BOURG LES VALENCE CEDEX

TEL : 01.47.20.08.87

Courriel : ardeche@fransylva.fr



IV LES COMPTES :

Vous trouverez ci-dessous les comptes présentés par le Trésorier de FRANSYLVA 07, M. Christian PASCAL

COMPTE DE RESULTAT 2024	
RECETTES	
TOTAL DES SOMMES VERSEES A FRANSYLVA 07	51 848,65 €
FRANSYLVA 07 direct	39 371,75 €
ASLGF AFFILIEES	6 751,00 €
COTISATION GSHV	5 725,90 €
DONT ASSURANCES PRELEVEES AVEC LA COTISATION	
> COTISATIONS ASS RC FORETS pour l'ensemble des adhérents FR07	10 455,63 €
> COTISATIONS ASS PJ FORETS pour l'ensemble des adhérents FR07	1 263,52 €
REVUES	5 494,00 €
PRODUITS FINANCIERS (intérêts du livret)	2 118,81 €
TOTAL RECETTES	59 461,46 €
DEPENSES	
COTISATIONS ORGANISMES	9 120,30 €
Cotisation Fédération Nationale FRANSYLVA	8 220,30 €
COTISATION union regionale forestiers privés de France	500,00 €
redevance FIBOIS	400,00 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 819,19 €
Frais de secrétariat	6 324,00 €
Frais de banque	40,64 €
reception reunions et CA	1 835,00 €
Frais de déplacements	5 077,58 €
Frais poste et bureau	29,00 €
Redevance logiciel	130,00 €
Frais d'envoi "Appel de cotisation"	1 382,97 €
FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	4 395,30 €
Frais AG (convocations, Participation repas, logistique)	4 395,30 €
ASSURANCES	12 413,65 €
Assurance RC adhérents	10 455,63 €
Multirisque Associations	694,50 €
PJ adhérents	1 263,52 €
ABONNEMENTS REVUES	3 824,00 €
Journal Parlons Forêts	2 004,00 €
Abonnements Forêts de France	1 820,00 €
RELATIONS / PUB	4 012,68 €
Divers dépliant forestier privé	120,00 €
RELATION/PUB/DONS	3 892,68 €
PROVISIONS NETTES DE L EXERCICE	6 700,00 €
Reprise provision 2023	-1 500,00 €
Dotation provision pour charge federation	5 600,00 €
Dotation provision revues parlons forets	2 600,00 €
TOTAL DEPENSES	55 285,12 €
RESULTAT	4 176,34 €

FRANSYLVA 07

FORESTIERS PRIVES DE France

145 Avenue Georges BRASSENS CS 30418

26504 BOURG LES VALENCE CEDEX

TEL : 01.47.20.08.87

Courriel : ardeche@fransylva.fr



PREVISIONNEL

COMPTES DE RESULTAT 2024		PREVISIONNELS	
RECETTES		RAPPEL 2024	2025
TOTAL DES SOMMES VERSEES A FRANSYLVA 07	51 848,65 €	55 500,00 €	58 500,00 €
FRANSYLVA 07 direct	39 371,75 €	43 000,00 €	46 000,00 €
ASLGF AFFILIEES	6 751,00 €	7 000,00 €	6 000,00 €
COTISATION GSHV	5 725,90 €	5 500,00 €	6 500,00 €
DONT ASSURANCES PRELEVEES AVEC LA COTISATION			
> COTISATIONS ASS RC FORETS pour l'ensemble des adhérents FR07	10 455,63 €		
> COTISATIONS ASS PJ FORETS pour l'ensemble des adhérents FR07	1 263,52 €		
REVUES	5 494,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
PRODUITS FINANCIERS (Intérêts du livret)	2 118,81 €	1 000,00 €	1 500,00 €
TOTAL RECETTES	59 461,46 €	61 000,00 €	64 500,00 €
DEPENSES			
COTISATIONS ORGANISMES	9 120,30 €	13 800,00 €	15 450,00 €
Cotisation Fédération Nationale FRANSYLVA	8 220,30 €	13 000,00 €	14 530,00 €
COTISATION union regionale forestiers privés de France	500,00 €	500,00 €	500,00 €
redevance FIBOIS	400,00 €	300,00 €	420,00 €
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	14 819,19 €	15 950,00 €	18 450,00 €
Frais de secrétariat	6 324,00 €	8 200,00 €	9 000,00 €
Frais de banque	40,64 €	50,00 €	50,00 €
reception reunions et CA	1 835,00 €	1 800,00 €	2 000,00 €
Frais de déplacements	5 077,58 €	4 000,00 €	4 500,00 €
Frais poste et bureau	29,00 €	200,00 €	300,00 €
Redevance logiciel	130,00 €	150,00 €	300,00 €
Frais d'envoi "Appel de cotisation"	1 382,97 €	2 000,00 €	2 300,00 €
FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	4 395,30 €	5 500,00 €	5 500,00 €
Frais AG (convocations, Participation repas, logistique)	4 395,30 €	5 500,00 €	5 500,00 €
ASSURANCES	12 413,65 €	13 000,00 €	14 400,00 €
Assurance RC adhérents	10 455,63 €	11 200,00 €	12 000,00 €
Multirisque Associations	694,50 €	500,00 €	900,00 €
PJ adhérents	1 263,52 €	1 300,00 €	1 500,00 €
ABONNEMENTS REVUES	3 824,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
ABONNEMENTS REVUES	3 824,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
Journal Parlons Forêts	2 004,00 €		
Abonnements Forêts de France	1 820,00 €		
RELATIONS / PUB	4 012,68 €	4 500,00 €	4 500,00 €
Divers dépliant forestier privé	120,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
RELATION/PUB/DONS	3 892,68 €	2 500,00 €	2 500,00 €
PROVISIONS NETTES DE L EXERCICE	6 700,00 €		
Reprise provision 2023	-1 500,00 €		3 000,00 €
Dotation provision pour charge federation	5 600,00 €		1 500,00 €
Dotation provision revues parlons forets	2 600,00 €		
TOTAL DEPENSES	55 285,12 €	57 250,00	62 800,00
RESULTAT	4 176,34 €	3 750,00 €	4 700,00

(*)

MATERIELS DIVERS

Nous avons participé à l'opération du département pour le reboisement suite à l'incendie de 2022

Courriel : ardeche@fransylva.fr



GLOBAL FRANSYLVA 07 , ASLGF ET GSHV AU 31/12/2024					
			COTISATIONS		
	ADHERENTS	NBRE HA	FIXE	VARIABLE	TOTAL
FRANSYLVA 07 ET BOFFRES	867	23020	17279	22073	39352
ASLGF CEVENNES	104	1422	2080	1422	3502
ASLGF RA	43	334	880	351	1231
ASLGF MA	65	738	1300	738	2038
TOTAL ASLGF	212	2494	4260	2511	6771
GSHV	259	5570	3108	2617,9	5725,9
TOTAL ASLGF+GSHV	471	8064	7368	5129	12497
TOTAL	1338	31084	24647	27202	51849
EVOLUTIONS ANNUELLES					
ANNEE	2012	2021	2022	2023	2024
SURFACES en ha	23 921	31 727	31588	31348	31084
ADHERENTS	1013	1335	1337	1349	1338

FRANSYLVA 07

FORESTIERS PRIVES DE France

145 Avenue Georges BRASSENS CS 30418

26504 BOURG LES VALENCE CEDEX

TEL : 01.47.20.08.87

Courriel : ardeche@fransylva.fr



VOTES DES RESOLUTIONS

1^{ère} Résolution : APPROBATION DES COMPTES DE RESULTAT 2024 ET ESTIMATION 2025:

L'Assemblée Générale de Fransylva 07, délibérant dans les conditions prévues par la loi et les statuts, après avoir entendu le rapport financier du Trésorier, approuve les comptes clos au 31 décembre 2024 présentant un résultat positif de : 4176,34 €

2^{ème} Résolution : AFFECTATION DU RESULTAT 2023

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 4176,34€ à la réserve de trésorerie.

3^{ème} Résolution : QUITUS

L'Assemblée Générale approuve les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration pendant l'exercice clos et lui donne quitus entier, définitif et sans réserve.

4^{ème} Résolution : COTISATION

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du lundi 05 mai 2025, la cotisation Fransylva 07 pour l'année 2026 sera composée d'une cotisation fixe de 20€ et d'une cotisation variable de 1.2 euros au lieu de 1 euro (augmentation de la participation au fonctionnement de la Fédération, deuxième juriste)

5^{ème} Résolution : APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Après avoir entendu le rapport moral du Président, l'Assemblée Générale approuve cette présentation.

6^{ème} Résolution : RENOUVELLEMENT DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale ratifie le renouvellement pour une durée de 4 ans des mandats de Monsieur :
Marc Henri BOUCHET

FRANSYLVA 07

FORESTIERS PRIVES DE France

145 Avenue Georges BRASSENS CS 30418

26504 BOURG LES VALENCE CEDEX

TEL : 01.47.20.08.87

Courriel : ardeche@fransylva.fr



VI INTERVENTIONS :

Afin de permettre à tous et à chacun d'entre vous de recevoir le même niveau d'information, je vous prie de trouver ci-dessous un extrait ou un lien vers les présentations assistées par ordinateur faites par les intervenants lors de notre Assemblée Générale.

M. Vincent GIRAUD Expert Forestier :

« **Dendrométrie, modes de commercialisation et formation des prix du bois** »

<https://www.guide-forestier.com/garaud-vincent/>

M. Stéphane GRULOIS Ingénieur CNPF 07/26

« **Recommandations CISyFE** »

adaptation au changement climatique

<https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr/actualites/colloques-de-restitution-du-programme-cisyfe-catalogue-d-initiatives-sylvicoles-face-aux>

Mme Anne BRONNER Directrice de la DDT

« **Politique de l'état pour la filière bois** »

<https://www.ardeche.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret-et-filiere-bois>

VII CONCLUSION :

Avant de conclure l'Assemblée Générale, le président adresse ses vifs remerciements à tous les intervenants de la journée et salue la qualité des échanges entre ces derniers et les personnes présentes à cette Assemblée Générale Annuelle de FRANSYLVA 07.

Les différents points à l'ordre du jour ayant été traités, le président clôt l'Assemblée Générale à 12h30.

L'après-midi a été consacrée à une visite de l'entreprise ROUX et FILS (Construction Bois à Coucouron) et de l'un de ses chantiers. Tous nos remerciements à notre hôte M. ROUX qui a su nous faire partager sa passion pour son métier qu'il accomplit avec rigueur et succès.

Le Président

Marc-Henri BOUCHET